PRÉSIDENCE DU FASO

CAPES
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort nous Vaincrons

POLICY PAPER

Déterminants de la consommation d'alcool chez les jeunes au Burkina Faso

Résumé

La consommation d'alcool constitue un problème majeur de santé publique aux conséquences graves sur le développement physique, scolaire, émotionnel et social des jeunes. Afin de cerner l'ampleur et les causes de ce phénomène au Burkina Faso, le CAPES a mené en octobre 2023 une enquête quantitative transversale auprès de 1 075 jeunes âgés de 15 à 35 ans dans quatre régions du pays que sont le Centre (Kadiogo), les Hauts Bassins (Guiriko), le Centre-Nord (Kuilsé) et l'Est. L'enquête réalisée a révélé que deux (02) jeunes sur trois (03) interrogés consomment des boissons alcoolisées ou déclarent en avoir déjà consommé. Parmi ces jeunes, certains consomment des alcools frelatés. La consommation d'alcools frelatés touche environ un jeune sur quatre. Environ un jeune sur trois (03), âgé de 15 à 20 ans, consomme de l'alcool frelaté ou a déclaré avoir déjà consommé de l'alcool frelaté.

Ces chiffres alarmants témoignent de l'exposition des jeunes à des risques sanitaires accrus. Les facteurs les plus associés à cette consommation sont les troubles de santé mentale, le stress chronique et l'influence des amis. Sur la base des résultats obtenus, il est recommandé de mettre en place des programmes de soutien psychologique, des campagnes de sensibilisation ciblées en milieu scolaire et urbain, le développement d'activités de loisirs alternatives, l'implication familiale et communautaire, ainsi que la mise en place d'un comité national de suivi épidémiologique.

Bien que ces résultats présentent un intérêt scientifique certain, ils doivent être interprétés avec prudence. En effet, l'étude ne couvre pas l'ensemble du territoire burkinabè et les informations recueillies reposent exclusivement sur les déclarations des jeunes enquêtés, ce qui peut entraîner des biais de déclaration ou de désirabilité sociale.

Boama Joël TANDAMBA
Chef de département
&
Gaëtan BASSINGA
Chargé d'études

Département capitalisation et évaluation des politiques publiques

AVRIL 2026

1. Introduction - Contexte - Justification

La consommation excessive d'alcool chez les adolescents constitue un enjeu majeur de santé publique à l'échelle mondiale en raison de ses répercussions sur le développement physique, psychologique, scolaire et social des jeunes. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), plus de trois millions de décès étaient imputables à une consommation nocive d'alcool en 2016. L'Afrique subsaharienne est particulièrement touchée, puisqu'elle enregistre la charge de morbidité liée à l'alcool la plus élevée au monde. Au Burkina Faso, la consommation annuelle d'alcool pur est estimée à 12,03 litres par habitant âgé de 15 ans et plus, un niveau relativement élevé par rapport à celui de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire.

+3 millions

de décès étaient imputables à une consommation nocive d'alcool en 2016 selon l'OMS

Cette problématique se manifeste malgré l'existence d'un cadre réglementaire relativement développé visant à encadrer la production, la commercialisation et la consommation des boissons alcoolisées. La loi n°9-79/AN du 7 juin 1979 constitue le texte fondateur en matière de réglementation des débits de boissons en définissant les catégories de boissons, les conditions d'exploitation et les normes d'hygiène applicables. Elle est complétée par le décret n°79-358 du 17 septembre 1979, qui précise les modalités d'ouverture et de contrôle des établissements. Plus récemment, l'arrêté interministériel n°2021-0381 a renforcé les exigences relatives à la production, à l'importation, à la commercialisation et au contrôle de qualité des boissons alcoolisées.

La protection des mineurs occupe également une place importante dans ce dispositif. Le Code pénal de 2018 sanctionne la vente ou le service de boissons alcoolisées aux personnes de moins de dix-huit ans par des peines d'emprisonnement et des amendes. Par ailleurs, plusieurs textes interdisent la consommation, la vente et la promotion de boissons alcoolisées dans les établissements scolaires ou à proximité de ceux-ci, notamment en imposant une distance minimale entre les débits de boissons et les écoles. Ces dispositions traduisent la volonté des pouvoirs publics de limiter l'exposition des jeunes à l'alcool. Toutefois, malgré ces mesures, la consommation d'alcool chez les adolescents demeure élevée et prend de nouvelles formes. Pour y faire face, les autorités ont adopté plusieurs arrêtés interdisant les boissons alcoolisées conditionnées en sachets ou en petits contenants plastiques, ainsi que certaines boissons énergisantes alcoolisées particulièrement populaires auprès des adolescents.

Dans ce contexte, l'identification des déterminants de la consommation d'alcool chez les adolescents apparaît essentielle. La persistance de niveaux élevés de consommation, malgré l'existence d'un cadre réglementaire, suggère que les mécanismes de prévention et de contrôle demeurent insuffisants ou imparfaitement appliqués. Cette étude cherche ainsi à répondre à la question suivante : quels sont les principaux facteurs socioéconomiques, familiaux et comportementaux qui expliquent la consommation d'alcool chez les jeunes au Burkina Faso ?

Les résultats attendus permettront de mieux orienter les politiques publiques, de renforcer les dispositifs de prévention et de développer des interventions adaptées aux réalités sociales et culturelles des jeunes afin de réduire les conséquences sanitaires et sociales liées à l'alcool.

2. Méthodologie

Cette note de politique s'appuie sur une enquête menée par le Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales en octobre 2023. La collecte des données a concerné 1075 jeunes âgés de 15 à 35 ans dans quatre régions du Burkina Faso, à savoir le Centre (Kadiogo), les Hauts Bassins (Guiriko), le Centre-Nord (Kuilsé) et l'Est (Goulmou/Sirba/Tapoa), couvrant à la fois les chefs-lieux et les zones rurales tout en tenant compte des contraintes sécuritaires. L'analyse a combiné une première analyse descriptive visant à identifier les liens entre la consommation d'alcool et les variables individuelles, puis l'estimation de deux modèles pour évaluer la probabilité de consommer selon les caractéristiques des jeunes, et, enfin des tests de validation pour garantir la robustesse des résultats. Cette approche méthodologique rigoureuse offre aux décideurs une base scientifique solide pour orienter les politiques de prévention.

3. Principaux résultats

3.1. Consommation de boissons alcoolisées

Il existe de nombreux types de boissons alcoolisées au Burkina Faso avec différents degrés d'alcool. On distingue les boissons non distillées (bière, vin, cidre, etc.) à faible teneur en alcool et les boissons distillées (liqueurs et spiritueux) à teneur élevée en alcool (Guimbou, 2020). Les principaux types d'alcools importés selon les statistiques douanières récentes sont : la bière, les vins, les boissons fermentées, l'alcool éthylique, le cognac, le whiskie, le gin et ginievre, la vodka et les liqueurs. L'enquête révèle que 67,13 % des jeunes interrogés consomment des boissons alcoolisées. c'est-à-dire que deux jeunes enquêtés sur trois ont affirmé consommer ou avoir déjà consommé des boissons alcoolisées. Ce taux varie considérablement selon les caractéristiques sociodémographiques. Parmi les jeunes ayant un emploi rémunéré, près de quatre (04) jeunes sur cinq (05) consomment de l'alcool. Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes mariés ont affirmé qu'ils consomment de l'alcool ou qu'ils ont déjà consommé des boissons alcoolisées. Selon les régions, les jeunes de la région des Hauts-Bassins présentent une proportion de consommateurs plus élevée que dans les autres régions étudiées.

Tableau 1 – Analyse bivariée des facteurs associés à la consommation d'alcool au Burkina Faso (%)

Caractéristiques	Non	Oui
Disposez-vous d'un emploi rémunéré ?		
Non	44,66	55,34
Oui	22,75	77,25
Sexe		
Femme	49,01	50,99
Homme	22,08	77,92
Êtes-vous marié(e) ?		
Non	27,33	72,67
Oui	40,57	59,43

Caractéristiques	Non	Oui
Région		
Centre	26,54	73,46
Hauts-Bassins	23,02	76,98
Est	45,71	54,29
Centre-Nord	36,72	63,28
Lien avec le chef de ménage		
Chef de ménage	15,17	84,83
Conjoint(e)	59,55	40,45
Fils/Fille	33,65	66,35
Autres parents du CM/Conjoint	41,67	58,33
Personne non apparentée au CM/Conjoint	10,00	90,00
Ensemble	32,87	67,13

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'enquête.

L'ensemble de ces résultats suit les mêmes tendances que l'analyse économétrique présentée en annexe 3. Selon cette analyse, les jeunes ayant une activité rémunérée ont 1,42 fois plus de chances de consommer de l'alcool que les jeunes sans emploi. Le fait d'être un homme augmente la chance de consommation de 1,71 fois par rapport au fait d'être une femme. Des disparités régionales importantes existent ; par rapport à la région du Centre, le rapport de cotes relatif à la consommation est de 2,45 dans les Hauts Bassins (Guiriko), de 2,06 à l'Est et de 2,77 dans le Centre-Nord. Être conjoint ou enfant du chef de ménage réduit significativement la chance de consommation, respectivement de 1,77 fois et 1,50 fois.

3.2. Consommation de boissons frelatées

Il est important de relever que le terme alcool frelaté n'est pas clairement défini dans les textes réglementaires. Néanmoins, aux termes des dispositions de l'arrêté interministériel n°2019-0345/MCIA/MS/MATDS du 19 septembre 2019, sont interdites les liqueurs et autres boissons spiritueuses conditionnées dans des sachets, dans des bouteilles, flacons ou autres pots en PET de capacité inférieure à 30 centilitres. Sont également interdites les liqueurs et autres boissons spiritueuses frelatées telles le « koutoukou » et le « quimapouss » sans égard à la capacité de leurs contenants. Dans la présente étude, sont considérés comme des alcools frelatés, les liqueurs et boissons spiritueuses en sachets plastiques ou en boule, vendues dans les kiosques (voir annexe).

Tableau 2 : Analyse bivariée des facteurs associés à la consommation de boissons frelatées au Burkina Faso

Caractéristiques	Non	Oui	Total
Région			
Centre	67,02	32,98	100,00
Hauts-Bassins	69,59	30,41	100,00

Caractéristiques	Non	Oui	Total
Est	75,19	24,81	100,00
Centre-Nord	94,44	5,56	100,00
Marketing et publicité			
Non	75,96	24,04	100,00
Oui	66,67	33,33	100,00
Culture et tradition			
Non	77,52	22,48	100,00
Oui	70,73	29,27	100,00
Pression sociale			
Non	76,12	23,88	100,00
Oui	74,49	25,51	100,00
Stress et coping			
Non	77,94	22,06	100,00
Oui	59,74	40,26	100,00
Accessibilité et disponibilité			
Non	77,42	22,58	100,00
Oui	60,00	40,00	100,00
Désir et plaisir de détente			
Non	78,57	21,43	100,00
Oui	74,68	25,32	100,00
Influence des médias et de la culture populaire			
Non	76,23	23,77	100,00
Oui	42,86	57,14	100,00
Problèmes psychologiques et de santé mentale			
Non	79,39	20,61	100,00
Oui	35,19	64,81	100,00
Effet de contagion des amis			
Non	81,55	18,45	100,00
Oui	63,55	36,45	100,00
Oisiveté			
Non	76,83	23,17	100,00
Oui	75,88	24,12	100,00
Ensemble	**75,88**	**24,12**	**100,00**

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'enquête.

La consommation de l'alcool frelaté touche 24,12 % des jeunes, une proportion alarmante qui concerne particulièrement certaines catégories. Une analyse par région montre que les jeunes de la région du centre (Kadiogo) consomment plus que les autres régions. Ils sont suivis par les Hauts-Bassins (Guiriko) avec 30,41%. Dans le centre-Nord, seulement un (01) jeune sur dix (10) jeunes considérés consomme de l'alcool frelaté.

Dans l'ensemble, un (01) jeune sur trois (03) consomme des boisons frelatées du fait du marketing et publicités. Un (01) jeune sur quatre (04) en consomme pour faire face à la pression sociale. Et plus de la moitié des consommateurs affirment aussi le faire en raison de l'influence des médias et de la culture populaire. Près de deux (02) jeunes sur cinq (05) consomment l'alcool frelaté du fait de l'influence d'un ami. L'analyse des déterminants de la consommation de boissons frelatées confirme également l'importance de ces facteurs. Le fait d'être de sexe masculin augmente les chances de consommer. Les personnes mariées ou en union courent moins de risque de consommer les boissons frelatées. Par rapport à la région du Centre, le risque est significativement plus faible dans toutes les autres régions. Le fait pour un jeune de vivre une pression sociale augmente son risque de consommation d'alcool frelatés de 2,43 fois. Les jeunes avec des problèmes psychologiques et de santé mentale ont une chance de consommer les boissons frelatées 5,36 fois plus élévé que ceux qui ne consomment pas. L'ensemble des résultats commenté ici est présenté en annexe 4.

4. Recommandations de politiques

Les résultats de cette étude mettent en évidence plusieurs leviers d'action susceptibles de réduire durablement la consommation d'alcool chez les adolescents au Burkina Faso.

En premier lieu, le renforcement et l'application rigoureuse du décret 2016-926/PRES/PM/MATDSI/MJDHPC/MINEFID/MENA du 30 octobre 2016 portant protection du domaine scolaire et son texte modificatif N°2020-0259/PRES/PM/MATDC/MSECU/MJ/MINEFID/MENAPLN du 07 avril 2020. Le programme de prévention proposé devrait intégrer des modules interactifs portant sur les risques liés à la consommation d'alcool, en particulier des boissons frelatées, ainsi que des formations au développement des compétences psychosociales, notamment la gestion du stress, le renforcement de l'estime de soi et la capacité à résister à la pression des pairs. Cette recommandation se justifie par le fait que les adolescents ayant un niveau d'instruction secondaire présentent une probabilité significativement plus élevée de consommer de l'alcool et que près d'un tiers des jeunes âgés de 15 à 20 ans déclarent consommer des boissons frelatées, soulignant ainsi la nécessité d'intervenir précocement au sein du système éducatif.

Les résultats montrent que les problèmes de santé mentale constituent le principal facteur de risque associé à la consommation de l'alcool frelaté. Il apparaît donc essentiel de développer un dispositif national de soutien psychologique gratuit à destination des adolescents, reposant sur des unités d'écoute implantées dans les établissements scolaires et les centres de santé de premier niveau. Ces structures devraient être animées par un personnel spécifiquement formé à la détection précoce des troubles psychologiques et des comportements addictifs. Cette mesure est d'autant plus pertinente que les adolescents présentant des difficultés psychologiques sont plus de cinq fois aussi susceptibles de consommer de l'alcool frelatées, tandis que le stress chronique accroît également fortement ce risque.

Les résultats plaident également en faveur d'un renforcement de la régulation de l'offre d'alcool. Cela implique un contrôle plus rigoureux des points de vente situés à proximité des établissements scolaires, une application stricte de l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs ainsi que le renforcement des mécanismes de contrôle des alcool frelatés.

L'instauration d'une fiscalité spécifique sur les boissons concernées pourrait également contribuer à limiter leur accessibilité auprès des jeunes. Cette orientation est confortée par les résultats montrant que les adolescents disposant d'un revenu issu d'une activité rémunérée présentent une probabilité plus élevée de consommer de l'alcool, tandis que le milieu urbain constitue un environnement particulièrement propice à cette consommation.

L'étude révèle également d'importantes disparités géographiques qui justifient une approche territorialisée des politiques publiques. Les interventions devraient être prioritairement concentrées dans les régions du Centre (Kadiogo), des Hauts-Bassins (Guiriko) et du Centre-Nord, où les niveaux de consommation sont les plus élevés, tout en adaptant les stratégies aux spécificités des milieux urbains et ruraux. Une telle différenciation permettrait une meilleure allocation des ressources publiques et une plus grande efficacité des programmes de prévention.

Enfin, les résultats soulignent le rôle déterminant de l'environnement familial et communautaire dans la prévention de la consommation d'alcool. La mise en œuvre de programmes de sensibilisation destinés aux parents, aux chefs de ménage ainsi qu'aux leaders religieux et communautaires permettrait de renforcer les mécanismes de protection sociale des adolescents. En effet, l'étude montre que les conjoints et les enfants du chef de ménage présentent une probabilité significativement plus faible de consommer de l'alcool, traduisant le rôle protecteur que peut jouer la cellule familiale. De même, le poids des traditions et des normes sociales dans les motivations de consommation justifie pleinement la participation des autorités religieuses et communautaires dans les campagnes de prévention.

La mise en œuvre conjointe de ces recommandations permettrait d'agir simultanément sur les déterminants individuels, familiaux, scolaires, communautaires et territoriaux de la consommation d'alcool chez les adolescents, tout en renforçant l'efficacité des politiques publiques de prévention et de lutte contre les addictions au Burkina Faso.

5. Conclusion

Cette étude a mis en évidence l'ampleur préoccupante de la consommation d'alcool chez les jeunes au Burkina Faso. Les résultats ont montré que 67,13 % des personnes interrogées consomment de l'alcool et que cette proportion atteint déjà 57,87 % chez les adolescents âgés de 15 à 20 ans. Ils ont également révélé que 32,04 % de ces adolescents consomment des boissons frelatées, les exposant à des risques sanitaires particulièrement importants. L'analyse économétrique a permis d'identifier plusieurs déterminants significatifs de cette consommation.Le milieu urbain est apparu comme le principal facteur de risque, avec un rapport de cotes supérieur à cinq pour la consommation de l'alcool. De même, l'influence des pairs, le stress chronique et les troubles de santé mentale se sont révélés être des facteurs déterminants, ces derniers constituaeraient le facteur de risque le plus important mis en évidence par l'étude. Dans l'ensemble, cette étude apporte des éléments empiriques susceptibles d'éclairer les décideurs publics dans l'élaboration de politiques de prévention plus efficaces. Elle souligne notamment la nécessité de mettre en œuvre des interventions intégrées combinant le renforcement de la réglementation de l'offre, le développement de services de soutien psychologique, l'intensification des actions de prévention en milieu scolaire ainsi que la mobilisation des familles et des communautés, afin de réduire durablement les conséquences sanitaires et sociales liées à la consommation d'alcool chez les jeunes au Burkina Faso.

5.1. Messages clés

L'analyse des résultats permet de dégager quelques messages fondamentaux pouvant orienter les décisions politiques.

- La consommation d'alcool chez les jeunes Burkinabè est massive puisqu'elle concerne déjà 57,87 % des adolescents âgés de 15 à 20 ans et progresse jusqu'à 72,05 % chez les 30-35 ans, ce qui témoigne d'une entrée précoce et d'une installation durable de ce comportement ;
- La consommation de boissons frelatées touche 32,04 % des jeunes de 15-20 ans, une proportion alarmante qui expose les adolescents à des risques sanitaires accrus en raison de l'absence de contrôle de qualité et la présence possible de substances toxiques ;
- Les déterminants sociodémographiques de la consommation sont le milieu urbain, le niveau d'instruction secondaire et supérieur, l'emploi rémunéré, ainsi que des facteurs psychosociaux majeurs que sont le stress, les troubles mentaux, la pression sociale et l'influence des amis ;
- Des disparités régionales très marquées existent, avec un risque de consommation d'alcool global cinq fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, mais un risque de consommation de boissons frelatées plus important dans les zones rurales et dans les régions du Centre et des Hauts Bassins (Guiriko) ;
- Veiller à l'application scrupuleuse de l'arrêté 2018-317/MENA/SG du 26 septembre 2018 portant adoption du règlement intérieur des établissements post-primaires et secondaires, de l'arrêté n°2021-00381/MCIA/MS/MEEVCC/MATD du 12 juillet 2021 et de l'arrêté n°2023-00439/MDICAPME/MSUP/MEEA/MATDS/MEFP du 25 octobre 2023 portant réglementation de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des boissons énergisantes alcoolisées ou non alcoolisées et des boissons énergétiques contenant des substances dopantes.

5.2. Limites

Comme toute recherche, cette étude a rencontré des difficultés et des limites. Parmi les difficultés, il faut noter le contexte sécuritaire. Ainsi, le contexte sécuritaire n'a pas été favorable à la collecte des données du fait de la non-disponibilité des acteurs en charge de la sécurité et de l'inaccessibilité de certaines zones pour les enquêtes. Par ailleurs, l'enquête de terrain s'est déroulée concomitamment à une période de mise en œuvre des actions entreprises par les autorités dans le cadre de la lutte contre la prolifération des alcools frelatés. Ces actions, menées par la police municipale ont eu un impact sur le déroulement de l'enquête. L'une des limites de l'étude tient au fait que l'enquête a été réalisée dans quatre régions du Burkina Faso. De ce fait les données d'enquête ne peuvent pas être extrapolées au niveau national mais sur l'ensemble des quatre régions concernées par l'enquête que sont le Centre-Nord, le Centre, l'Est et les Hauts-Bassins.

6. Annexes

Tableau 3 – Caractéristiques des consommateurs de boissons alcoolisées au Burkina Faso

Consommation d'alcool	Odds Ratio	St.Err.	t-value	P-value	IC à 95 %		Sig.
					Inf.	Sup.	
Disposez-vous d'une activité rémunérée ?							
Oui	1,422	0,248	2,02	0,044	1,010	2,003	**
Sexe du répondant							
Homme	1,716	0,359	2,58	0,010	1,138	2,587	***
Classe d'âge							
[20-25 ans[	1,444	0,346	1,53	0,125	0,903	2,311	
[25-30 ans[	2,487	0,725	3,12	0,002	1,404	4,405	***
[30-35 ans[	2,434	0,745	2,91	0,004	1,336	4,436	***
Êtes-vous marié ?							
Oui	0,818	0,238	-0,69	0,491	0,462	1,448	
Niveau d'instruction							
Primaire	1,004	0,251	0,02	0,987	0,615	1,639	
Post primaire	0,852	0,237	-0,58	0,565	0,494	1,469	
Secondaire	2,009	0,466	3,01	0,003	1,276	3,165	***
Supérieur	1,751	0,573	1,71	0,087	0,922	3,325	*
Milieu de résidence							
Urbain	5,284	1,099	8,00	0,000	3,515	7,944	***
Connaissance des conséquences de l'alcool							
Oui	1,508	0,287	2,16	0,031	1,038	2,189	**
Région : base Centre							
Hauts-Bassins	2,452	0,601	3,66	0,000	1,517	3,965	***
Est	2,062	0,561	2,66	0,008	1,210	3,515	***
Centre-Nord	2,770	0,739	3,82	0,000	1,641	4,674	***
Lien avec le chef de ménage							
Conjoint(e)	0,227	0,072	-4,66	0,000	0,122	0,423	***
Fils, Fille	0,496	0,136	-2,55	0,011	0,289	0,850	**
Autres parents du CM	0,245	0,114	-3,01	0,003	0,098	0,612	***
Personne non apparentée au CM	2,020	1,431	0,99	0,321	0,504	8,098	
Constante	0,203	0,088	-3,67	0,000	0,087	0,476	***

- *Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'enquête.*
- *Note : . Les seuils de significativité sont : *** p < 0,01, ** p < 0,05, * p < 0,10.*

Tableau 4 – Déterminants de la consommation de boissons frelatées au Burkina Faso

Consommation de boissons frelatées	Odds Ratio	St.Err.	t-value	P-value	[95% Conf. Interval]		Sig.
					Inf.	Sup.	
Disposez-vous d'une activité rémunérée ?							
Oui	1,265	0,331	0,90	0,369	0,758	2,112	
Sexe du répondant							
Homme	3,159	0,794	4,58	0,000	1,930	5,172	***
Classe d'âge							
[20–25 ans[	0,507	0,152	-2,27	0,023	0,283	0,911	**
[25–30 ans[	0,369	0,127	-2,89	0,004	0,187	0,725	***
[30–35 ans[	0,295	0,125	-2,89	0,004	0,129	0,675	***
Êtes-vous marié ?							
Oui	0,265	0,093	-3,79	0,000	0,134	0,527	***
Milieu de résidence							
Urbain	0,491	0,134	-2,61	0,009	0,288	0,837	***
Région : base Centre							
Hauts-Bassins	0,392	0,106	-3,47	0,001	0,231	0,665	***
Est	0,344	0,100	-3,66	0,000	0,195	0,609	***
Centre-Nord	0,048	0,020	-7,18	0,000	0,021	0,109	***
Niveau d'instruction							
Primaire	0,488	0,196	-1,78	0,074	0,222	1,073	*
Post primaire	0,361	0,146	-2,53	0,011	0,164	0,796	**
Secondaire	0,773	0,231	-0,86	0,388	0,430	1,388	
Supérieur	0,507	0,178	-1,94	0,052	0,255	1,007	*
Marketing et publicité							
Oui	1,305	1,158	0,30	0,764	0,230	7,425	
Culture et traditions							
Oui	0,837	0,213	-0,70	0,485	0,509	1,378	
Pression sociale							
Oui	2,430	0,998	2,16	0,031	1,087	5,434	**
Stress et coping							
Oui	3,331	1,225	3,27	0,001	1,619	6,851	***
Accessibilité et disponibilité							
Oui	1,188	0,448	0,46	0,647	0,568	2,487	
Désir de plaisir et de détente							
Oui	1,317	0,302	1,20	0,230	0,840	2,064	

Influence des médias et de la culture populaire							
Oui	2,929	2,269	1,39	0,165	0,642	13,371	
Problèmes psychologiques et de santé mentale							
Oui	5,359	2,165	4,16	0,000	2,428	11,828	***
Effet de contagion d'un ou des amis							
Oui	2,481	0,610	3,70	0,000	1,532	4,015	***
Oisiveté							
Oui	1,383	0,624	0,72	0,473	0,571	3,347	

- *Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'enquête.*
- *Note : Les seuils de significativité sont : *** p < 0,01, ** p < 0,05, * p < 0,10.*

7. Bibliographie

- **Assailly, J. P. (2016)**. *Pourquoi les jeunes boivent ils ? Une analyse des déterminants de l'alcoolisation. PAU EDUCATION. https ://hal.science/hal-01466253*
- **Babor, T. F., Dolinsky, Z., Rounsaville, B., Jaffe, J. (2015).** *Unitary versus multidimensional models of alcoholism treatment outcome : An empirical study. Journal of Studies on Alcohol. https ://doi.org/10.15288/jsa.1988.49.167*
- **Biggane, A. M., Briegal, E., Obasi, A. (2021)**. *Interventions for adolescent alcohol consumption in Africa : Protocol for a scoping review including an overview of reviews. Systematic Reviews, 10, 88. https ://doi.org/10.1186/s13643-021-01642-4*
- **Fortin, M. (2016).** *Historicité des études typologiques en alcoologie. Drogues, santé et société, 14(2), 70-89. https ://doi.org/10.7202/1037733ar*
- **Kabiru, C. W., Beguy, D., Crichton, J., Ezeh, A. C. (2010)**. *Self-reported drunkenness among adolescents in four sub-Saharan African countries : Associations with adverse childhood experiences. Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health, 4, 17. https ://doi.org/10.1186/1753-2000-4-17*
- **Mouzas, I. (2011)**. *Alcohol and tobacco. Medical and sociological aspects of use, abuse and addiction : By Otto-Michael Lesch, Henriette Walter, Christian Wetschka,*
- **Michie Hesselbrock, V***ictor Hesselbrock 2011 Springer, Wien New York, 353 pages. https ://doi.org/10.1093/ALCALC/AGR022*
- **Murray, C. J. L., Aravkin, A. Y., Zheng, P., Abbafati, C., Abbas, K. M., Abbasi-Kangevari, M., Abd-Allah, F., Abdelalim, A., Abdollahi, M., Abdollahpour, I., Abegaz, K. H., Abolc hassani, H., Aboyans, V., Abreu, L. G., Abrigo, M. R. M., Abualhasan, A., Abu-Raddad, L. J., Abushouk, A. I., Adabi, M., . . . Lim, S. S. (2020)**. *Global burden of 87 risk factors in 204 countries and territories, 1990–2019 : A systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2019. The Lancet, 396(10258), 1223-1249. https ://doi.org/10.1016/S0140- 6736(20)30752-2*
- **RAMDE, K. C., BARRY, A. (2024)**. *FACTEURS PSYCHODYNAMIQUES DE LA CONDUITE ADDICTIVE LIÉE À UNE SUBSTANCE PSYCHOACTIVE : CAS DE L'ADDICTION À L'ALCOOL CHEZ LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE AU BURKINA FASO. Journal Scientifique « KURUKAN FUGA ». https ://revue-kurukanfuga.net/1-artkurukanfuga-sept-2024-ramde/*
- **[Room, R., Mäkelä, K. (2000)**. *Journal d'études sur l'alcool 61 :475-483, 2000. https ://www.robin-room.net/typology.htm*
- **Slater, M. D., Basil, M. D., Maibach, E. W. (2015)**. *A cluster analysis of alcoholrelated attitudes and behaviors in the general population. Journal of Studies on Alcohol. https ://doi.org/10.15288/jsa.1999.60.667*
- **Tecco, J., Kopp, P.-A. (2014).** *Chapitre 9. Le comportement économique de l'alcoolique : Les déterminants de la problématique alcoolique tels que décrits par les économistes de la santé. In Sortir l'alcoolique de son isolement (p. 203-222). De Boeck Supérieur. https ://doi.org/10.3917/dbu.timry.2014.01.0203*
- **WHO. (2014)**. *Global status report on alcohol and health. Health Organization. www.who.int*
- **World Health Organization, W. H. (2018).** *Global Status Report on Alcohol and Health 2018. World Health Organization.*

CAPES

Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

(+226) 25 37 43 55
courrier@capes.bf
www.capes.bf

Scannez ce code QR et accédez
à l'ensemble de nos policy papers

Le savoir au service du développement !